GUIDE D'UTILISATION

Pinces à cartons

Série G

Notice d'origine

Référence 6038012-R1 FR

CE

cascade® corporation

Cascade est une marque déposée de Cascade Corporation.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	*i*
Consignes de sécurité	1
Inspection journalière	3
Fonctionnement de la pince	3
Notions de base sur la manutention des charges	4
Saisie de charges	
Empilement de charges	
Chargement et déchargement de remorques, de wagons couverts	
Résolution des problèmes de charge	
Utilisation et maintenance en toute sécurité	
Réglementation OSHA	

AVERTISSEMENT : La capacité nominale de la combinaison chariot/accessoire est la responsabilité du fabricant du chariot d'origine et peut s'avérer inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'accessoire. Se reporter à la plaque signalétique du chariot.

AVERTISSEMENT : Seuls les opérateurs de chariot élévateur qualifiés et autorisés sont habilités à utiliser cet accessoire.

ATTENTION : Le présent guide présente les procédures de manutention de charge pour la plupart des produits. Se renseigner auprès de l'entreprise ou de l'organisation afin de savoir si des procédures spéciales doivent être mises en œuvre pour les charges à manipuler.

INTRODUCTION

Les pinces à cartons série G de Cascade sont conçues pour la manutention de cartons unitarisés contenant une grande variété de produits, tels que des produits en conserves ou en bouteilles, des produits dans des emballages souples et de l'électroménager. Les pinces sont disponibles avec différentes tailles de patins et capacités de charge pour des opérations de transport, de gerbage, de chargement et de déchargement. Les pinces à cartons peuvent être à déplacement latéral et peuvent être dotées de surfaces de patins de contact en caoutchouc ou en aluminium cannelé.

À propos de ce guide – Les informations contenues dans ce guide sont destinées à faciliter la compréhension de l'utilisation et du fonctionnement efficaces et en toute sécurité des pinces à cartons. Lire attentivement ce guide avant d'actionner l'accessoire. S'assurer de connaître et de comprendre toutes les procédures d'utilisation et les précautions de sécurité. En cas de question ou de doute quant à la compréhension d'une procédure, contacter le responsable des travaux.

Toujours privilégier la sécurité. La majorité des accidents est provoquée par de la négligence ou des erreurs de la part de l'opérateur. S'assurer de la maintenance correcte de l'équipement et prendre garde aux situations dangereuses. En cas de problème, prendre les mesures nécessaires.

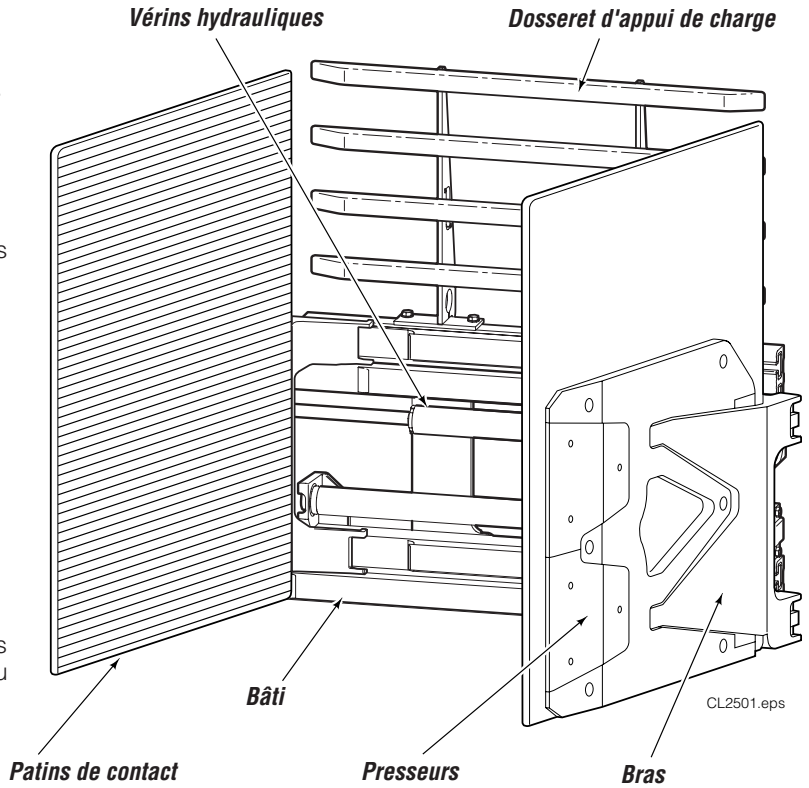

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Chariots élévateurs industriels

N'accepter aucun passager

Ne pas passer le bras au travers du mât élévateur

Ne pas se placer sous la charge

CL0090.eps

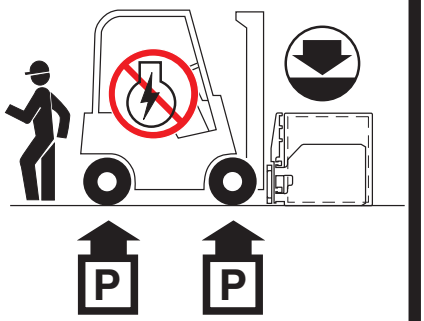

Moteur à l'arrêt, stationnement, charge abaissée

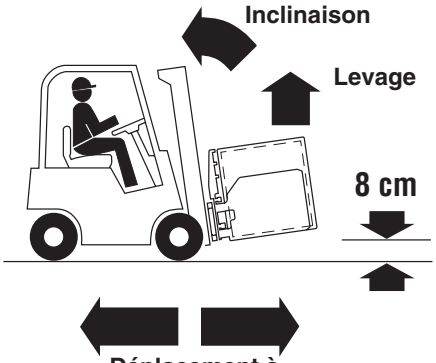

Déplacement à vide

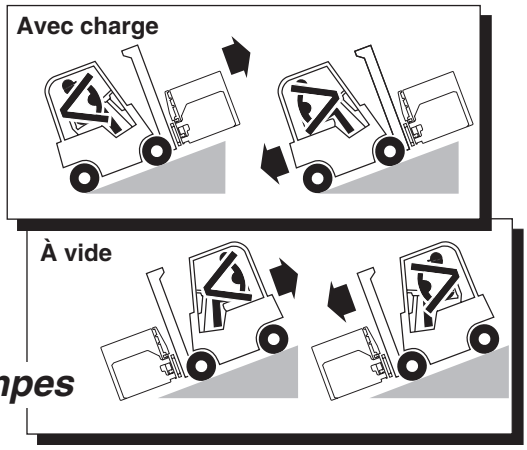

Rampes

Ne pas stationner sur les rampes

Ne pas tourner sur les rampes

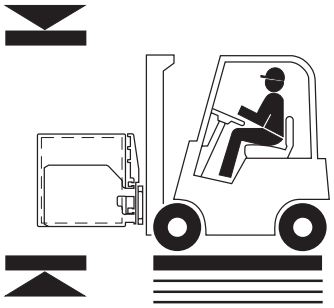

Prendre garde au dégagement

CL0091.eps

Circulation

Observer

Travailleurs

Arrêts

Sols mouillés

Bosses

Ornières

Ralentir en cas de circulation bidirectionnelle

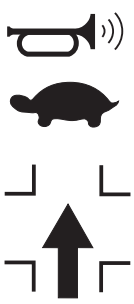

Klaxonner, ralentir au niveau des croisements

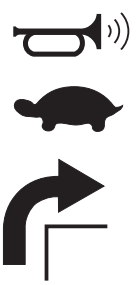

Klaxonner, ralentir au niveau des virages

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Manutention des charges

Limiter les mouvements latéraux du tablier avec la charge levée.

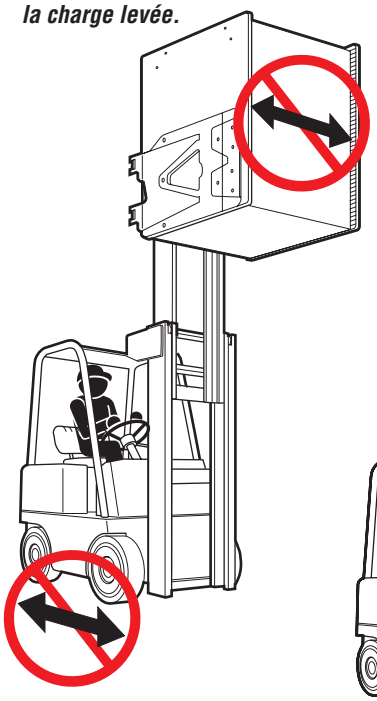

Limiter les mouvements du chariot avec la charge levée.

Le haut de la charge ne doit pas dépasser la limite supérieure du dosseret d'appui de charge.

Le poids de la charge ne doit pas dépasser la capacité nominale de l'ensemble chariot/accessoire (voir la plaque signalétique du chariot).

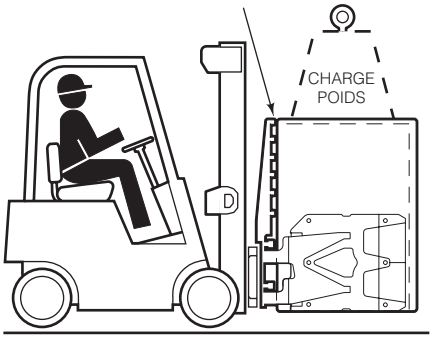

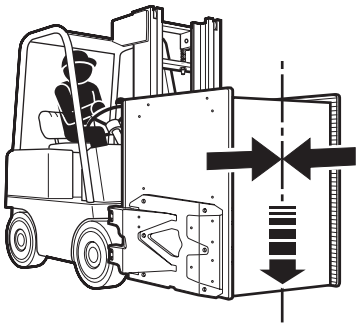

Centrer la charge avant tout levage et déplacement.

S'assurer de l'absence de glissement de charge (voir Résolution des problèmes de charge, Pages 8-9).

Aucune charge non saisie sur le haut.

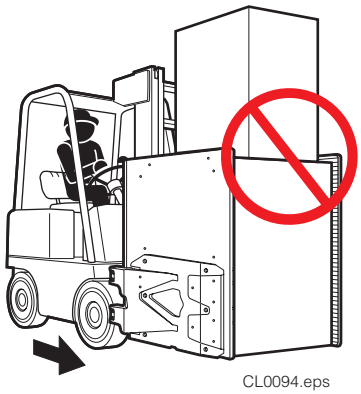

CL0094.eps

MAINTENIR LES BRAS DE PINCE À L'INTÉRIEUR DU BÂTI :

- *Déplacement à vide*
- *Entrée dans une remorque à vide*
- *Sortie en marche arrière d'une remorque à vide*

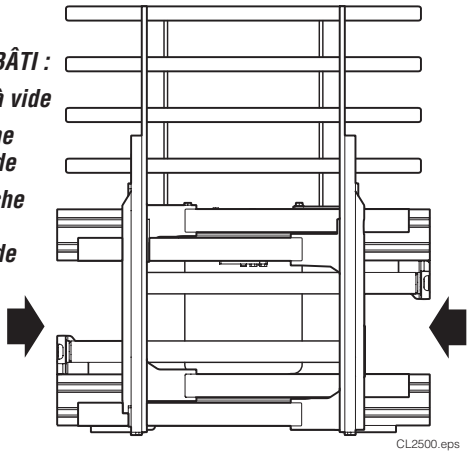

CL2500.eps

MAINTENIR LES BRAS DE PINCE À L'INTÉRIEUR DU BÂTI :

- *Saisir tous les cartons à l'équerre*
- *Tous les cartons doivent être saisis*
- *Tous les niveaux doivent être de même dimension*

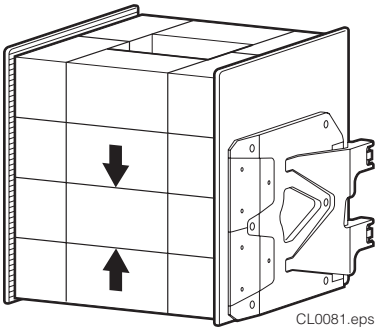

CL0081.eps

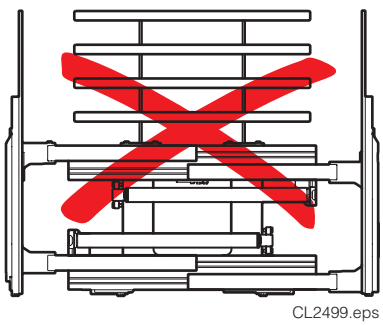

CL2499.eps

Pas de bras ouverts à vide

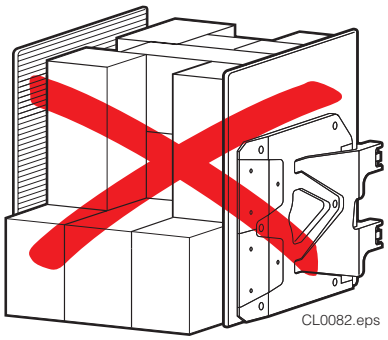

CL0082.eps

Pas de cartons libres

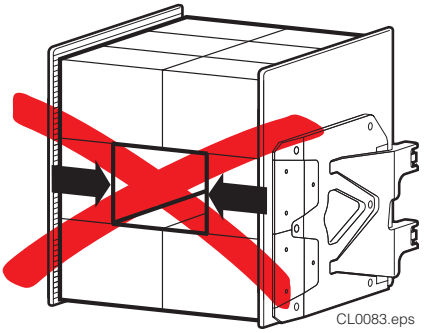

CL0083.eps

Pas de vide au niveau de la charge

CONTRÔLES QUOTIDIENS

Vérifier quotidiennement les éléments spécifiés. Signaler tout problème au responsable des travaux. Vérifier la force de serrage avant chaque utilisation. Se reporter au manuel d'entretien pour en savoir plus sur la résolution des problèmes, la maintenance et la réparation.

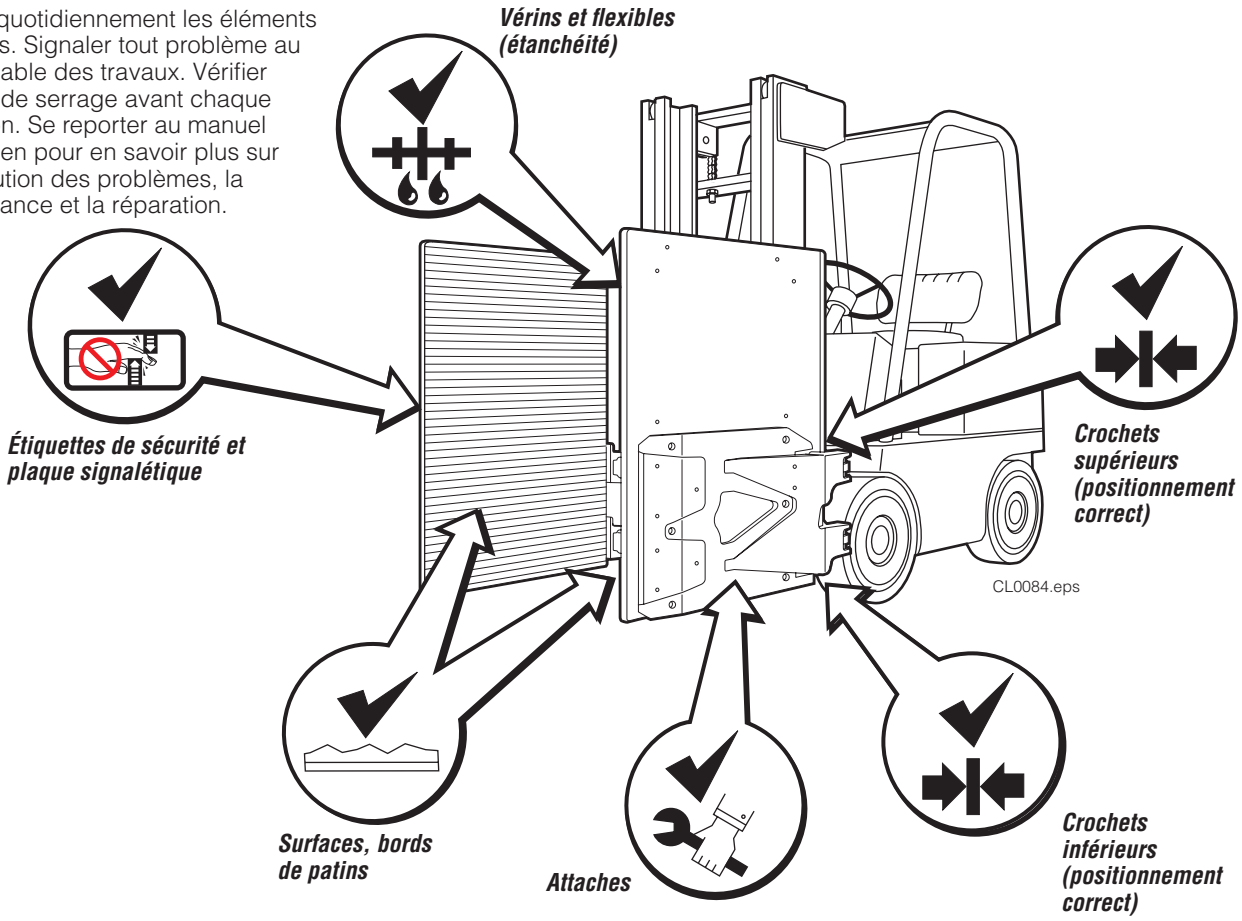

FONCTIONNEMENT DE LA PINCE

SERRAGE/DÉPLACEMENT LATÉRAL

- ***A*** *Déplacement du tablier vers la gauche*
- ***B*** *Déplacement du tablier vers la droite*
- ***C*** *Ouverture des bras*
- ***D*** *Fermeture des bras*

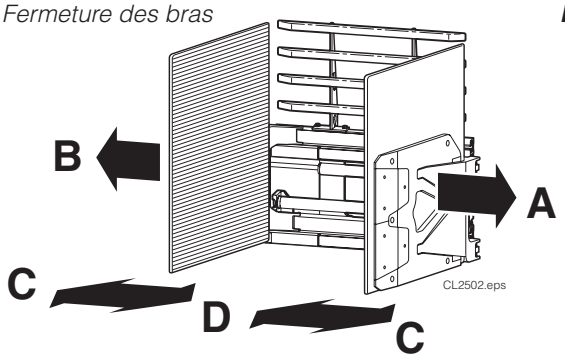

DÉPLACEMENT LATÉRAL AVEC ÉLECTROVANNE

- ***A*** *Déplacement du tablier vers la gauche*
- ***A*** *Ouverture des bras (Appuyer sur le bouton)*
- ***B*** *Déplacement du tablier vers la droite*
- ***B*** *Fermeture des bras (Appuyer sur le bouton)*

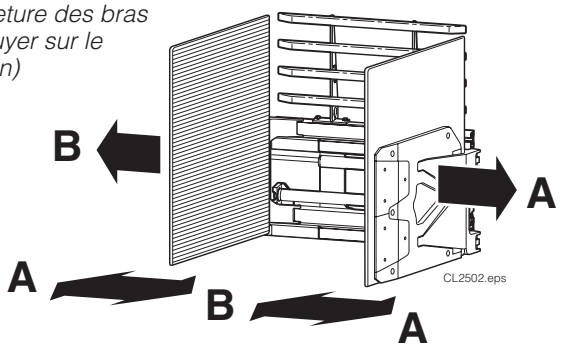

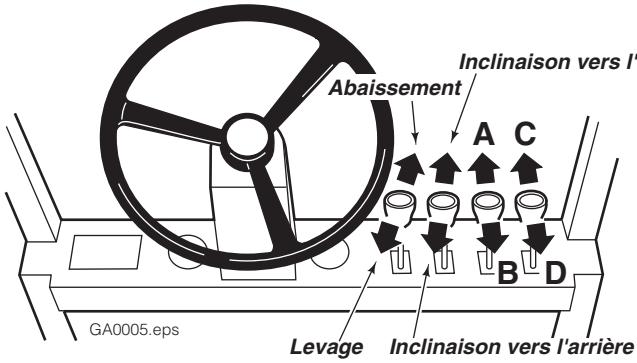

NOTIONS DE BASE SUR LA MANUTENTION DES CHARGES

SAISIE DES CHARGES

A) Saisir la charge à l'équerre entre les patins.

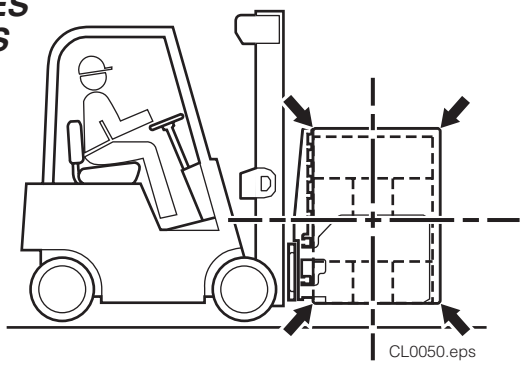

B) Le patin doit couvrir toute la surface latérale de la charge.

A) Utiliser une force de serrage adaptée à la charge manipulée.

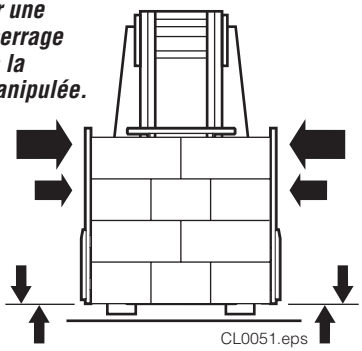

B) Aligner le bord inférieur de la charge ou de la palette sur les bords inférieurs des patins.

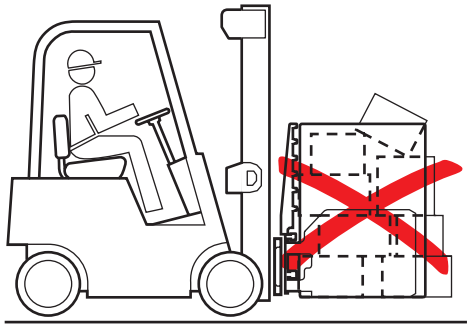

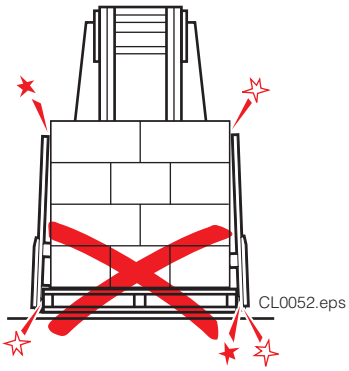

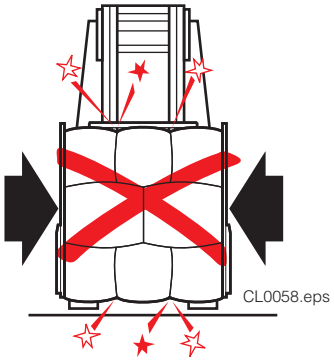

ATTENTION : Éviter les endommagements de charge, de patin en veillant à ce que la palette soit de même taille que la charge.

TRANSPORT DES CHARGES

Centrer la charge, l'incliner vers l'arrière, la soulever du sol.

Incliner à 3-4°

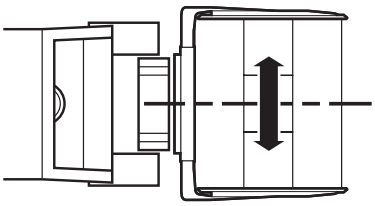

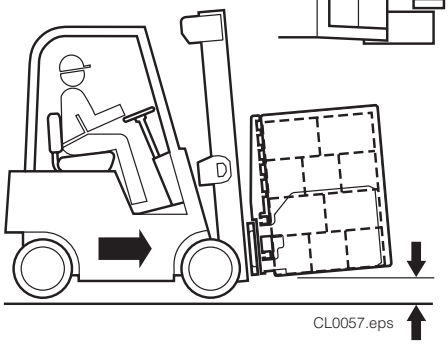

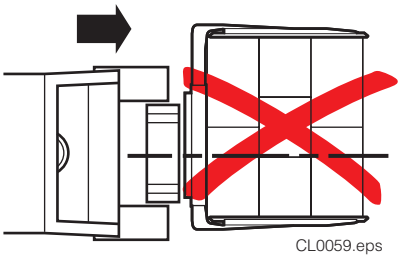

TRI DE CHARGES

A) Utiliser une pression de serrage inférieure.

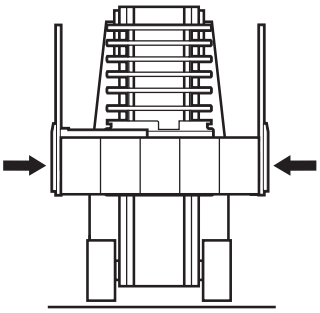

B) Aligner des piles uniques sur le bord avant du patin.

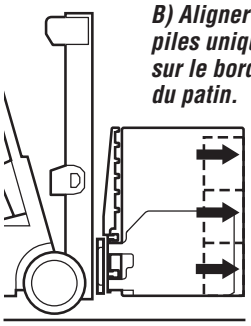

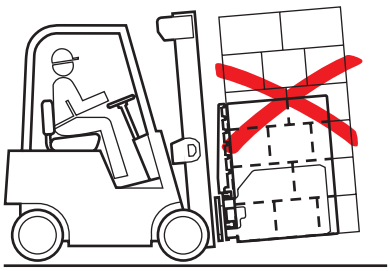

SAISIE DE CHARGES

1

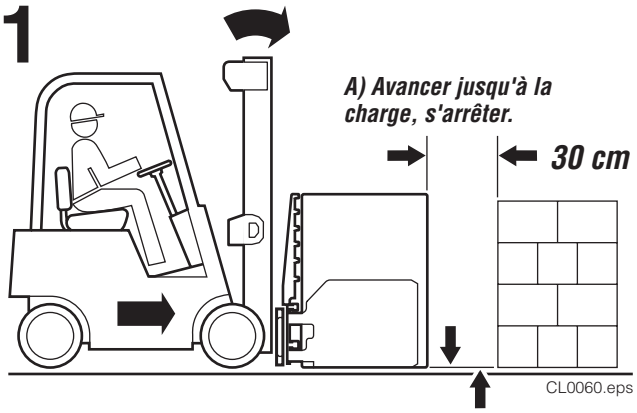

B) Aligner le bas de la pince sur le bas de la charge.

2 *A) Placer le chariot perpendiculairement à la charge, ouvrir les bras de façon à disposer d'un dégagement par rapport à la charge.*

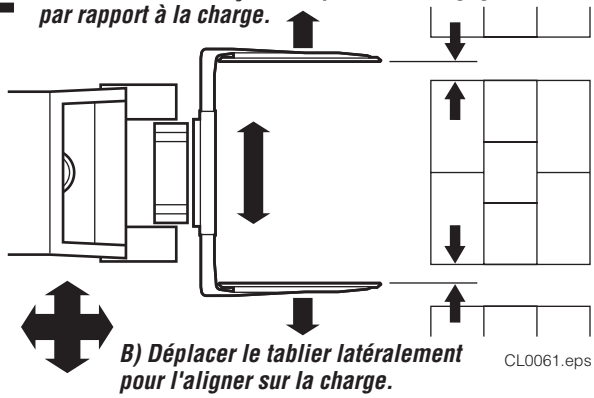

3 *Se déplacer vers l'avant, appuyer la charge contre le dosseret.*

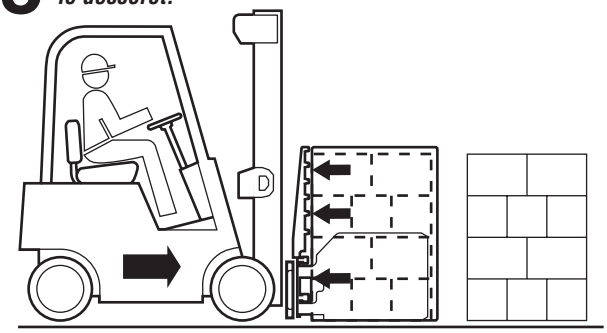

4 *Serrer avec une pression adéquate.*

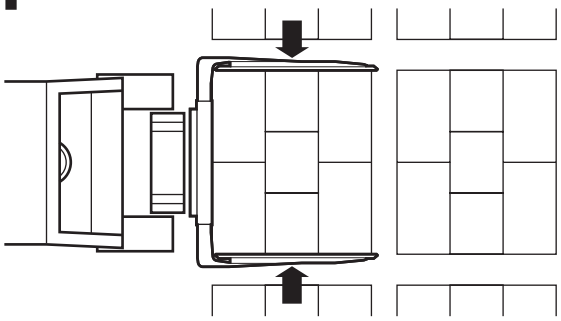

5 *Soulever la charge au-dessus du sol ou de la pile.*

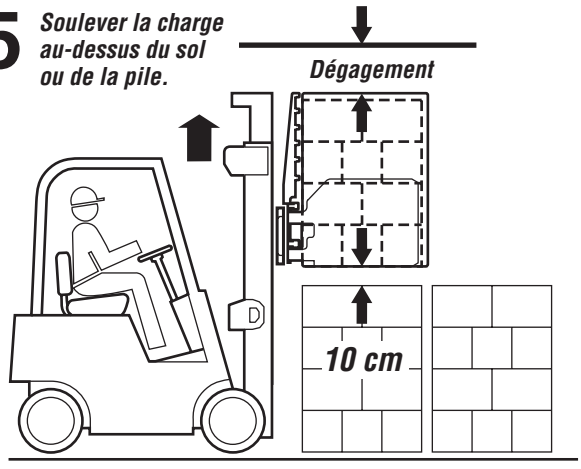

6 *Reculer doucement, s'arrêter.*

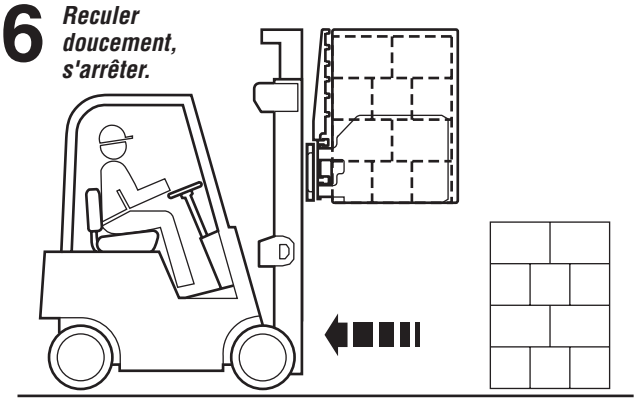

7 *Relever à une hauteur inférieure, incliner vers l'arrière pour le transport.*

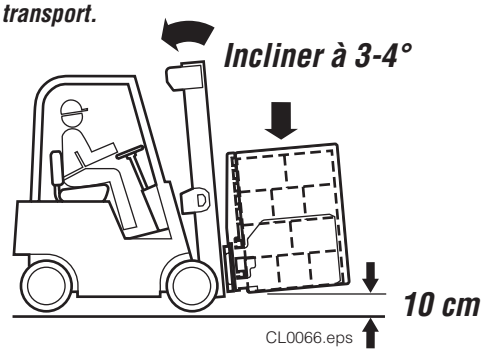

8 *Recentrer la charge après un déplacement latéral (le cas échéant).*

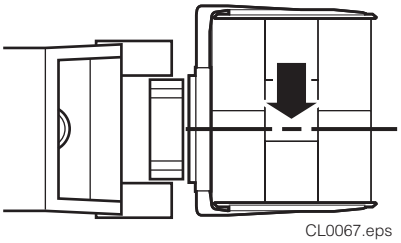

EMPILEMENT DE CHARGES

1 *Avancer jusqu'à la pile, s'arrêter.*

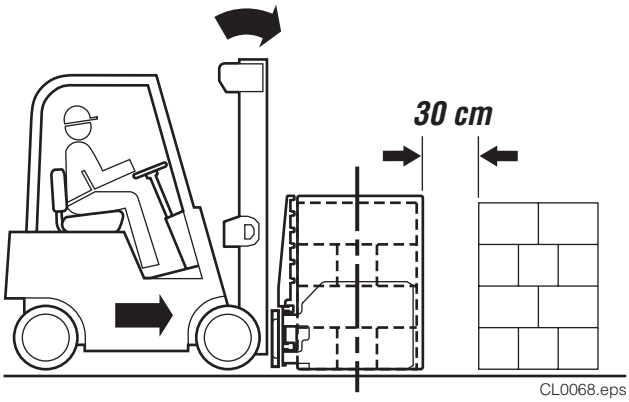

CL0068.eps

2 *A) Placer le chariot perpendiculairement à la charge, centrer la charge par rapport à la pile.*

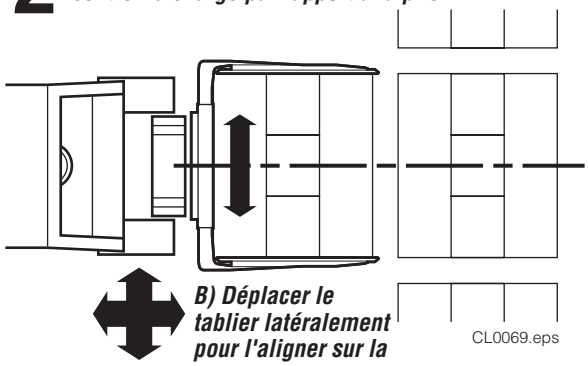

B) Déplacer le tablier latéralement pour l'aligner sur la charge.

CL0069.eps

3 *Lever la charge, prendre garde aux dégagements.*

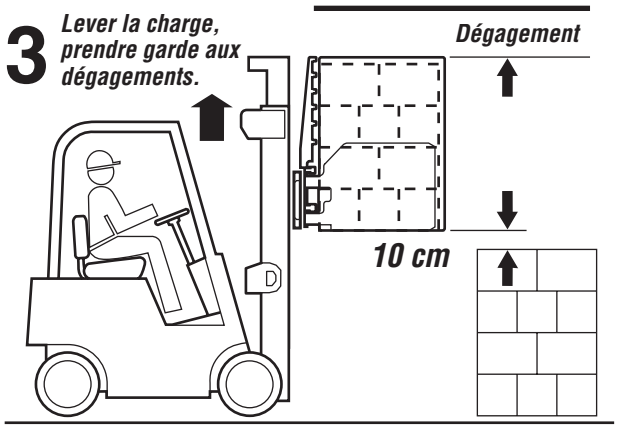

CL0070.eps

4 *Avancer lentement, abaisser la charge à l'équerre.*

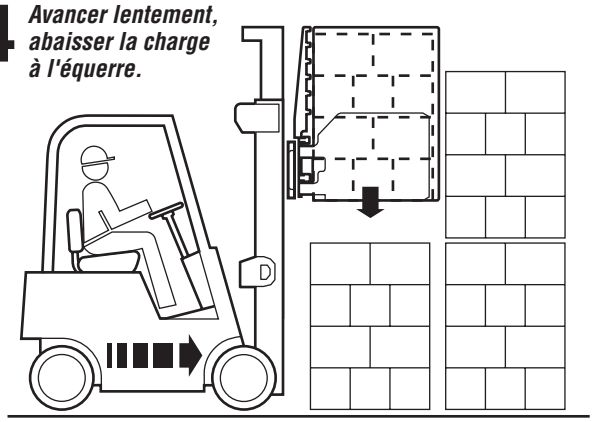

CL0071.eps

5 *Lever la pince, prendre garde au dégagement par rapport aux autres charges.*

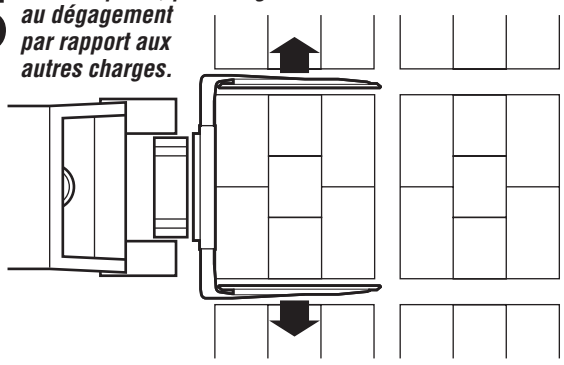

CL0072.eps

6 *S'éloigner de la pile en reculant, abaisser la pince.*

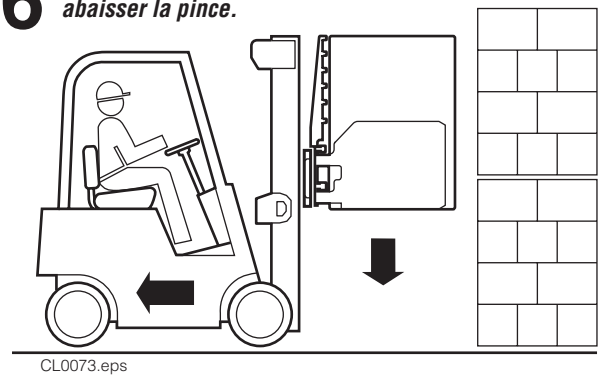

CL0073.eps

7 *Abaisser, incliner vers l'arrière.*

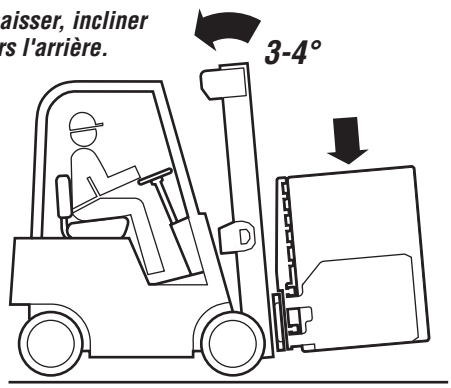

CL0074.eps

8 *Recentrer la pince après un déplacement latéral (le cas échéant).*

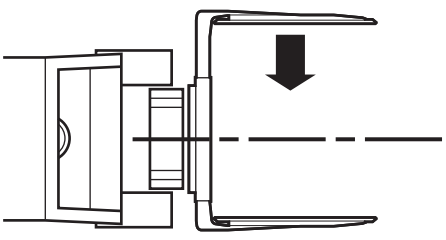

CL0075.eps

CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DE REMORQUES

DE WAGONS COUVERTS

1 *ATTENTION : Avant de procéder au chargement ou au déchargement d'une remorque, inspecter cette dernière à la recherche de dommages éventuels.*

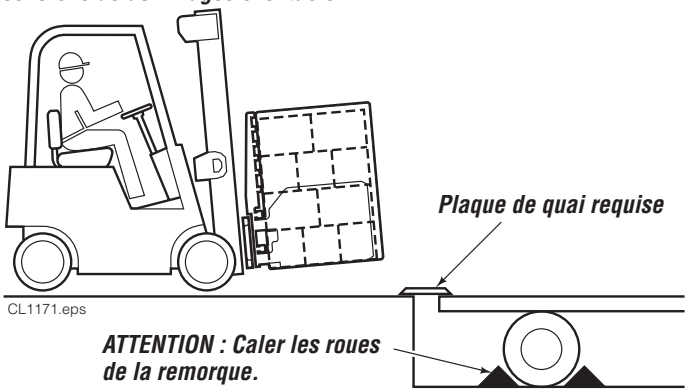

CL1171.eps

2 *Avant d'entrer ou de sortir, déplacer latéralement la charge ou la pince pour la dégager de la paroi.*

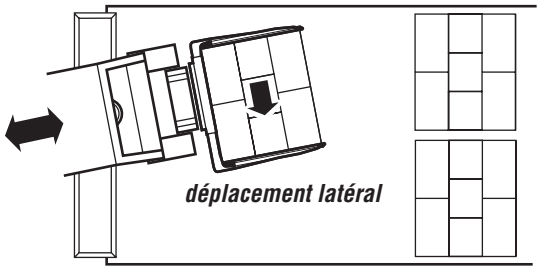

CL0076.eps

3 *S'avancer en se plaçant au centre de la remorque, freiner doucement.*

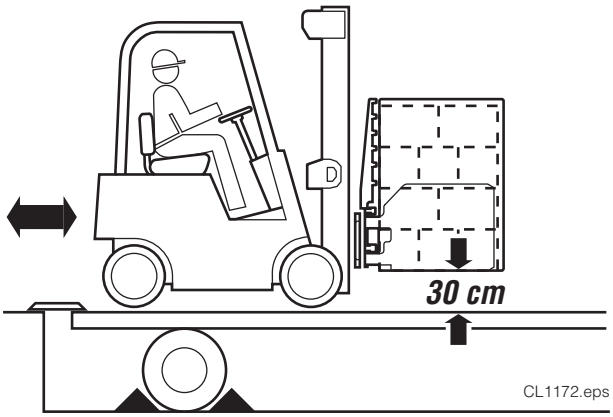

CL1172.eps

Se déplacer lentement sur les plaques de quai.

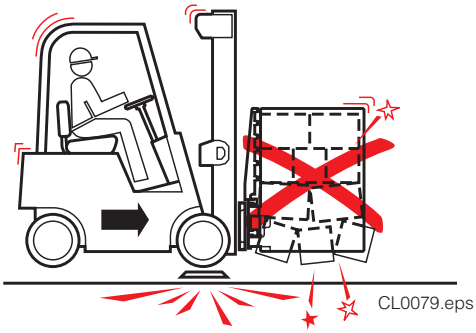

CL0079.eps

4 *Positionner les charges à l'intérieur de la remorque.*

A) Utiliser une charge serrée dans la pince pour positionner les charges précédentes à l'équerre.

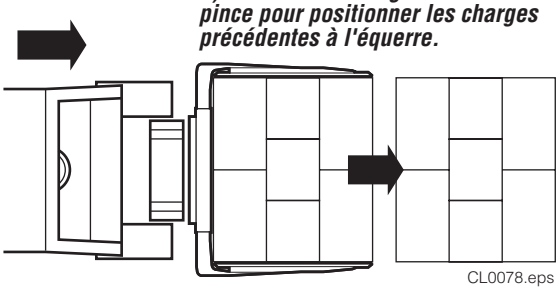

CL0078.eps

B) Utiliser l'extérieur du patin pour pousser les charges à l'équerre contre la paroi.

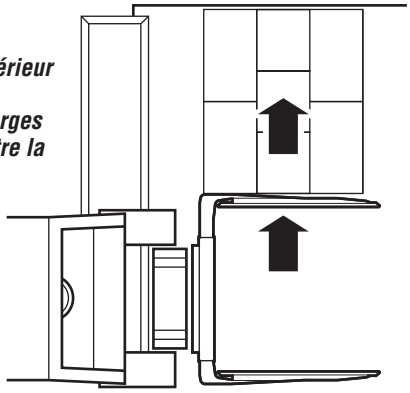

CL0077.eps

5 *Utiliser les bords de patin pour séparer les charges.*

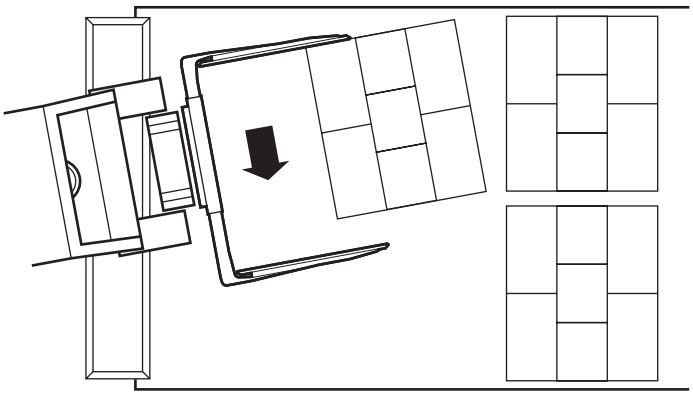

CL0080.eps

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE CHARGE

SI LA PILE FRONTALE DE LA CHARGE PENCHE VERS L'AVANT :

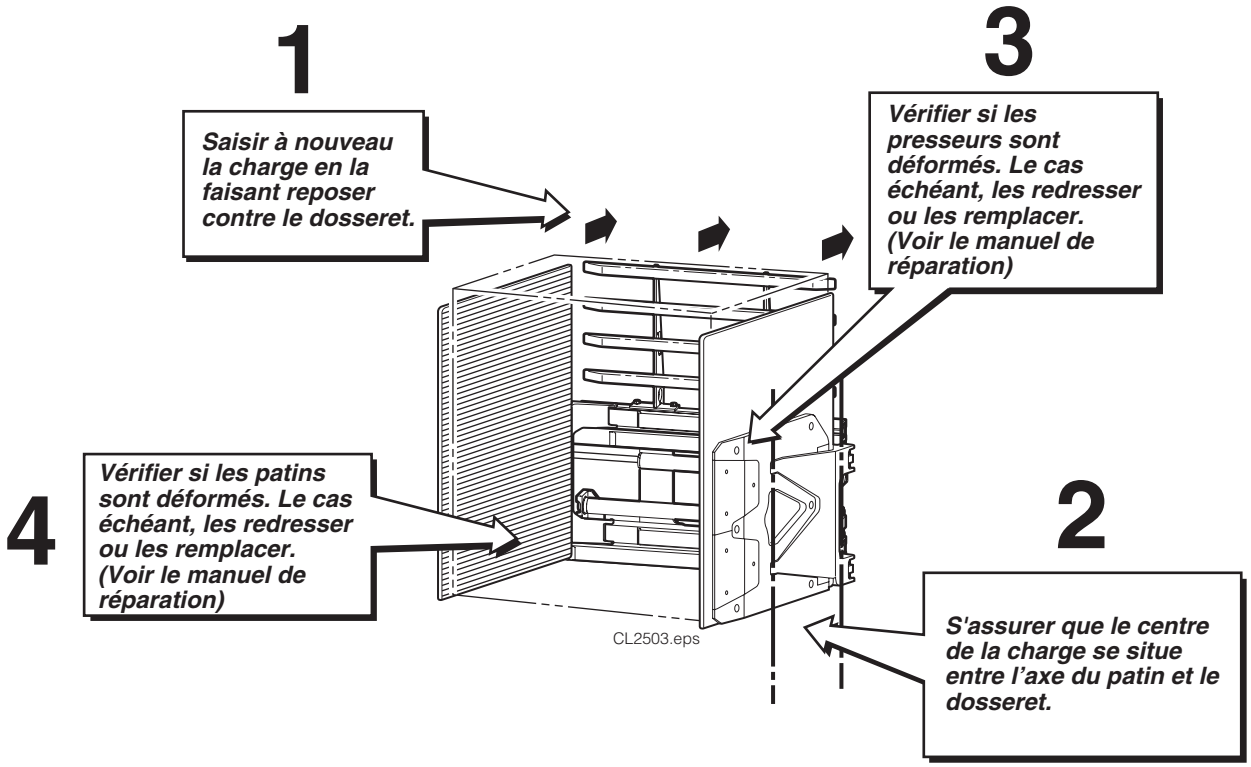
1
Saisir à nouveau la charge en la faisant reposer contre le dosseret.
3
Vérifier si les presseurs sont déformés. Le cas échéant, les redresser ou les remplacer. (Voir le manuel de réparation)
4
Vérifier si les patins sont déformés. Le cas échéant, les redresser ou les remplacer. (Voir le manuel de réparation)
2
S'assurer que le centre de la charge se situe entre l'axe du patin et le dosseret.
CL2503.eps

SI LA SECTION INFÉRIEURE DE LA CHARGE S'AFFAISSE OU GLISSE :

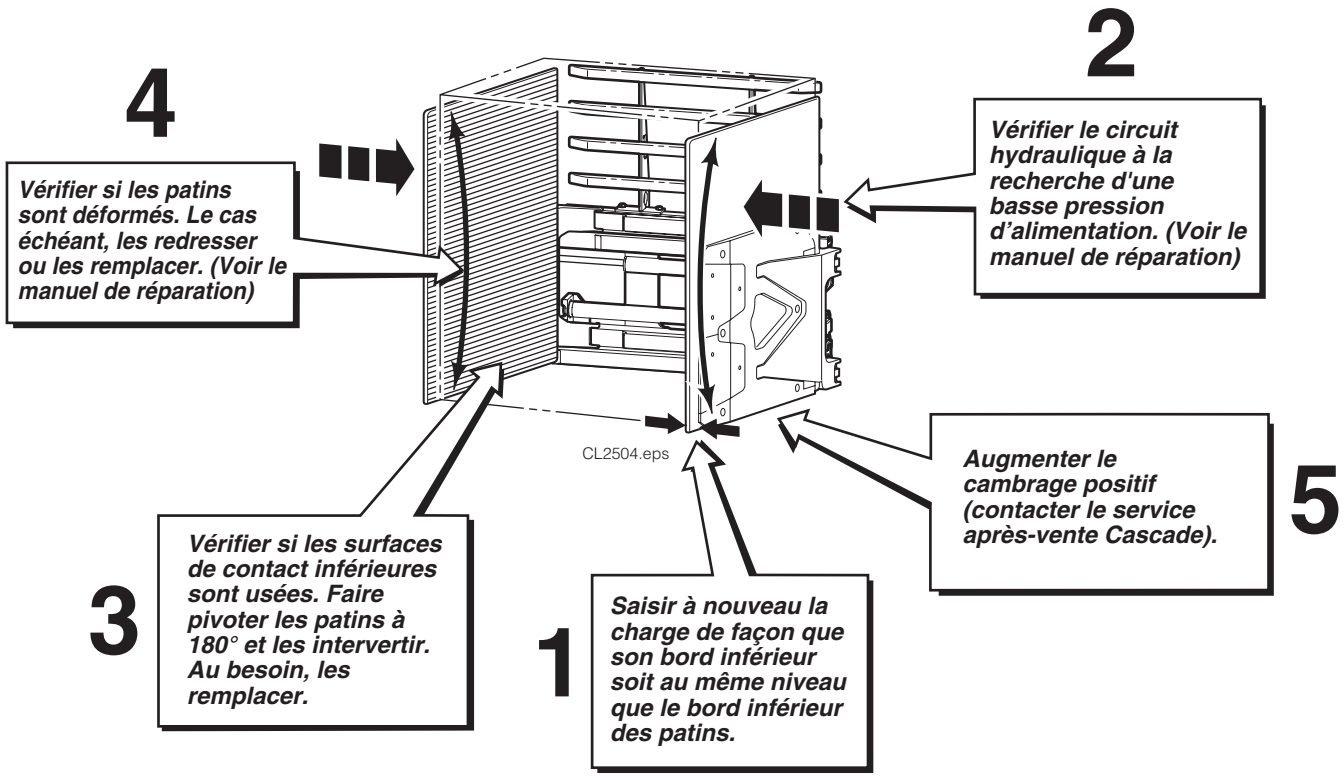
4
Vérifier si les patins sont déformés. Le cas échéant, les redresser ou les remplacer. (Voir le manuel de réparation)
2
Vérifier le circuit hydraulique à la recherche d'une basse pression d'alimentation. (Voir le manuel de réparation)
CL2504.eps
5
Augmenter le cambrage positif (contacter le service après-vente Cascade).
3
Vérifier si les surfaces de contact inférieures sont usées. Faire pivoter les patins à 180° et les intervertir. Au besoin, les remplacer.
1
Saisir à nouveau la charge de façon que son bord inférieur soit au même niveau que le bord inférieur des patins.

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE CHARGE

SI LA SECTION INFÉRIEURE DE LA CHARGE EST PLISSÉE :

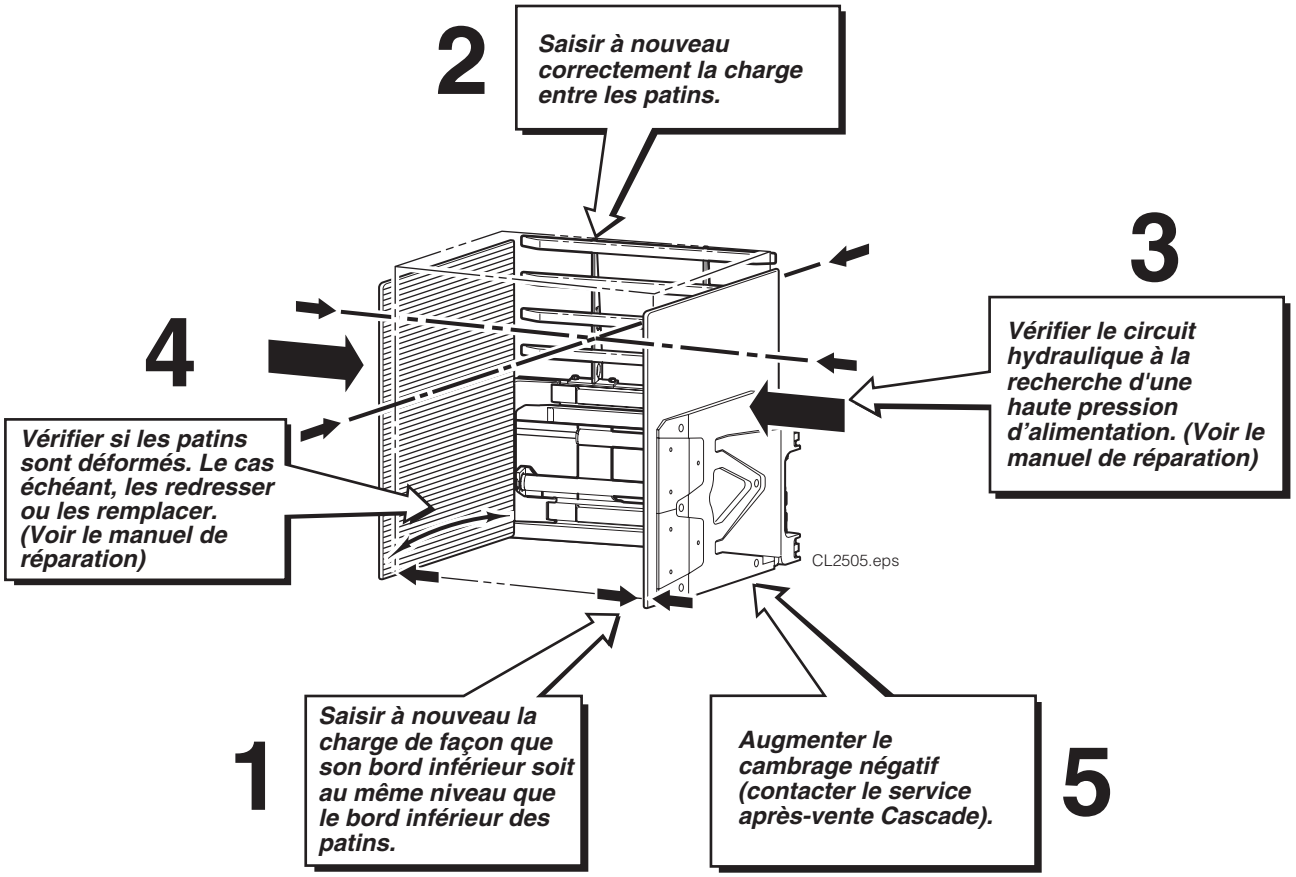
2
Saisir à nouveau correctement la charge entre les patins.
3
Vérifier le circuit hydraulique à la recherche d'une haute pression d'alimentation. (Voir le manuel de réparation)
4
Vérifier si les patins sont déformés. Le cas échéant, les redresser ou les remplacer. (Voir le manuel de réparation)
CL2505.eps
1
Saisir à nouveau la charge de façon que son bord inférieur soit au même niveau que le bord inférieur des patins.
Augmenter le cambrage négatif (contacter le service après-vente Cascade).
5

UTILISATION ET MAINTENANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

Chariots et accessoires

AVERTISSEMENT : L'utilisation et la maintenance en toute sécurité des chariots de manutention sont régulées par la réglementation 1910.178 de l'agence OSHA (Occupational Safety and Health). Lors de l'utilisation et de l'entretien des chariots de manutention équipés d'accessoires, prêter une attention particulière aux sections suivantes. Une familiarisation avec **toutes** les sections de ces réglementations est essentielle. **Contacter l'employeur pour obtenir une copie complète des réglementations.**

Exigences générales

Le client ou l'utilisateur ne doit procéder à aucune modification ni aucun ajout affectant la capacité et la sécurité d'utilisation sans l'autorisation écrite préalable des fabricants. Les plaques, les étiquettes et les autres éléments sur lesquels figurent des informations relatives à la capacité, au fonctionnement et à l'entretien doivent être remplacés de façon à refléter les modifications ou ajouts apportés.

Si le chariot est équipé d'accessoires frontaux autres que ceux installés en usine, l'utilisateur doit demander le marquage du chariot de façon à identifier les accessoires et à indiquer le poids approximatif de l'ensemble chariot/accessoire à hauteur de levage maximum avec une charge centrée latéralement.

L'utilisateur doit s'assurer que les plaques signalétiques et les marquages sont tous en place et parfaitement lisibles.

Dispositifs de protection

Si le type de charge présente un danger quelconque, l'utilisateur doit équiper le chariot élévateur à fourches d'une extension verticale de dosseret d'appui de charge en conformité avec ce qui suit.

Tout nouveau chariot de manutention motorisé acquis et utilisé par un employeur après le 15 février 1972 doit être conforme aux spécifications de conception et de construction de chariots de manutention motorisés répertoriées dans l'American National Standard for Powered Industrial Trucks (Norme nationale américaine sur les chariots de manutention motorisés), Part II, ANSI B56.1, à l'exception des véhicules destinés principalement à des travaux de terrassement ou de transport routier.

Formation de l'opérateur

L'utilisation des chariots de manutention motorisés doit uniquement être confiée à des opérateurs autorisés ayant reçu une formation appropriée. Des méthodes doivent être mises en œuvre pour former les opérateurs sur l'utilisation en toute sécurité des chariots de manutention motorisés.

Utilisation des chariots

Les chariots ne doivent pas être conduits jusqu'à une personne se tenant devant un établi ou un autre objet fixe.

Personne n'est autorisé à se tenir ou à passer sous la partie soulevée d'un chariot, qu'elle soit ou non chargée.

Aucune personne non accréditée ne doit être autorisée à se déplacer à bord d'un chariot de manutention motorisé. Un passage sûr doit être prévu dans les lieux où la conduite de chariots est autorisée.

L'employeur doit interdire le placement des bras et des jambes entre les montants du mât ainsi qu'en dehors de la zone de travail du chariot.

Lorsqu'un chariot de manutention motorisé est laissé sans surveillance, il est essentiel d'abaisser complètement le dispositif de manutention de charge, de neutraliser les commandes, de couper l'alimentation et d'enclencher les freins. Des cales doivent être placées au niveau des roues en cas de stationnement du chariot sur une déclivité.

Un chariot de manutention motorisé est considéré comme sans surveillance lorsque l'opérateur se trouve à 7 mètres ou plus du véhicule et que ce dernier reste dans son champ de vision, ou lorsque l'opérateur quitte le véhicule et que ce dernier ne se trouve pas dans son champ de vision.

Lorsque l'opérateur d'un chariot de manutention descend et s'éloigne du véhicule jusqu'à une distance de 7 mètres maximum avec le chariot toujours dans son champ de vision, le dispositif de manutention de charge doit être complètement abaissé, les commandes doivent être neutralisées et les freins doivent être enclenchés de façon à éviter tout mouvement.

Une distance de sécurité doit être conservée par rapport au bord des rampes ou des plates-formes en cas de travail sur un quai ou une plate-forme surélevés ou sur un wagon de marchandises. Les chariots ne doivent pas être utilisés pour ouvrir ou fermer les portes des wagons de marchandises.

Une extension de dosseret d'appui de charge doit être utilisée lorsque nécessaire, de façon à minimiser les risques de chute en arrière de toute la charge ou d'une partie de la charge.

Déplacement

Le conducteur doit ralentir et klaxonner aux intersections et aux autres emplacements où la visibilité est obstruée. Si la charge transportée gêne la visibilité avant, elle doit être transportée à l'arrière.

Lors de la montée ou de la descente de déclivités supérieures à 10 %, les chariots chargés doivent être conduits avec la charge orientée vers le haut de la pente.

Sur toutes les pentes, la charge et le dispositif de manutention de charge doivent, dans la mesure du possible, être inclinés vers l'arrière et être relevés juste de façon à être dégagés de la surface du sol.

Chargement

Manipuler uniquement des charges stables ou disposées de façon sûre. Faire preuve de prudence lors de la manutention de charges excentrées dont le centrage est impossible.

La manutention doit se limiter à des charges ne dépassant pas la capacité nominale du chariot.

Les charges longues ou hautes (y compris les charges empilées) susceptibles d'affecter la capacité doivent être ajustées.

Les chariots équipés d'accessoires doivent être utilisés comme des chariots partiellement chargés lorsqu'aucune charge n'est manipulée.

Un dispositif de manutention de charge doit être placé le plus loin possible sous la charge ; le mât doit être soigneusement incliné vers l'arrière pour stabiliser la charge.

Faire preuve d'une extrême prudence lors de l'inclinaison de la charge vers l'avant ou vers l'arrière, notamment en cas d'empilement haut. Une inclinaison vers l'avant avec un dispositif de manutention de charge relevé est interdit, sauf pour la saisie d'une charge. Ne pas incliner vers l'avant une charge levée, sauf si elle se trouve en position de pose sur une étagère ou une pile. Lors d'un empilement ou d'une disposition par étage, incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour permettre sa stabilisation, pas plus.

Utilisation des chariots

Tout chariot de manutention motorisé nécessitant des réparations, défectueux ou dangereux doit être retiré du service jusqu'au rétablissement de son état de fonctionnement sûr.

Maintenance des chariots de manutention

Un chariot de manutention motorisé dont l'état de fonctionnement n'est pas sûr doit être retiré du service. Toutes les réparations doivent être réalisées par un personnel autorisé.

Toutes les pièces d'un tel chariot de manutention nécessitant un remplacement doivent être remplacées uniquement par des pièces équivalentes aux pièces d'origine en terme de sécurité.

Les chariots de manutention ne doivent pas être altérés de façon que les positions relatives des diverses pièces diffèrent des positions au moment de la remise du chariot par le fabricant. Ils ne doivent pas non plus être altérés via un ajout de pièces supplémentaires non fournies par le fabricant, ni via une suppression de pièces. Aucun contre-équilibrage de chariot élévateur ne doit être réalisé sans l'autorisation du fabricant du chariot.

Les chariots de manutention doivent être inspectés avant leur mise en service, et ne doivent pas être mis en service si cette inspection met en évidence une condition affectant la sécurité du véhicule. De telles inspections doivent être réalisées au moins quotidiennement. Un chariot de manutention utilisé 24 heures sur 24 doit être inspecté après chaque période de travail. Tout problème détecté doit être immédiatement signalé et corrigé.

Page blanche

Do you have questions you need answered right now? Call your nearest Cascade Service Department.
Visit us online at www.cascorp.com

En cas de questions urgentes,
contacter le service d'entretien Cascade le plus proche.
Visiter le site Web www.cascorp.com.

Zijn er vragen waarop u direct een antwoord nodig hebt? Neem dan contact op met uw dichtstbijzijnde service afdeling van Cascade. Of ga naar www.cascorp.com

Per domande urgenti contattare
l'Ufficio Assistenza Cascade più vicino.
Visitate il nostro sito all'indirizzo www.cascorp.com

Haben Sie Fragen, für die Sie sofort eine Antwort benötigen? Wenden Sie sich anIhren nächsten Cascade-Kundendienst.
Besuchen Sie uns online: www.cascorp.com

¿Tiene alguna consulta que deba ser respondida de inmediato? Llame por teléfonoal servicio técnico de Cascade más cercano. Visítenos en www.cascorp.com

AMÉRIQUES

Cascade Corporation
Siège social aux États-Unis
2201 NE 201st
Fairview, OR 97024-9718
Tél. : 800-CASCADE (227-2233)
Fax : 888-329-8207

Cascade Canada Inc.
5570 Timberlea Blvd.
Mississauga, Ontario, Canada
Canada L4W-4M6
Tél. : 905-629-7777
Fax : 905-629-7785

Cascade do Brasil
Rua João Guerra, 134
Macuco, Santos - SP
Brésil 11015-130
Tél. : 55-13-2105-8800
Fax : 55-13-2105-8899

EUROPE-AFRIQUE

Cascade Italia S.R.L.
Siège social européen
Via Dell'Artigianato 1
37030 Vago di Lavagno (VR)
Italie
Tél. : 39-045-8989111
Fax : 39-045-8989160

Cascade (Africa) Pty. Ltd.
PO Box 625, Isando 1600
60A Steel Road
Sparton, Kempton Park
Afrique du Sud
Tél. : 27-11-975-9240
Fax : 27-11-394-1147

ASIE-PACIFIQUE

Cascade Japan Ltd.
2-23, 2-Chome,
Kukuchi Nishimachi
Amagasaki, Hyogo
Japon, 661-0978
Tél. : 81-6-6420-9771
Fax : 81-6-6420-9777

Cascade Korea
121B 9L Namdong Ind.
Complex, 691-8 Gojan-Dong
Namdong-Ku
Inchon, Corée
Tél. : +82-32-821-2051
Fax : +82-32-821-2055

Cascade-Xiamen
No. 668 Yangguang Rd.
Xinyang Industrial Zone
Haicang, Xiamen
Province du Fujian
R. P. de Chine 361026
Tél. : 86-592-651-2500
Fax : 86-592-651-2571

Cascade India Material Handling Private Limited
No 34, Global Trade Centre
1/1 Rambaugh Colony
Lal Bahadur Shastri Road,
Navi Peth, Pune 411 030
(Maharashtra) Inde
Tél. : +91 020 2432 5490
Fax : +91 020 2433 0881

Cascade Australia Pty. Ltd.
1445 Ipswich Road
Rocklea, QLD 4107
Australie
Tél. : 1-800-227-223
Fax : +61 7 3373-7333

Cascade New Zealand
15 Ra Ora Drive
East Tamaki, Auckland
Nouvelle-Zélande
Tél. : +64-9-273-9136
Fax : +64-9-273-9137

Sunstream Industries Pte. Ltd.
18 Tuas South Street 5
Singapour 637796
Tél. : +65-6795-7555
Fax : +65-6863-1368

© Cascade Corporation 2008
01-2008 Référence 6038012-R1 FR